

Activités d'intérieur				
Nature	Responsable(s)	Quand ?	Où ?	Notes
Jeux de société	Gilberte GIRAUD	Lundi, de 14h à 17h (1 <sup>er</sup> & 3 <sup>ème</sup> du mois)	Salle Dum'art	(3)
Gym de Maintien en Forme (GMF)	Catherine VIAL	Lundi de 9h15 à 10h & de 10h15 à 11h	Salle Georges Giroud ASCEE / Patac	(2) (3)
Gymnastique aquatique	Claude COTTEREAU	Mercredi de 8h00 à 8h45 de 8h45 à 9h30 et de 9h30 à 10h15	Stade Nautique Fontfreyne	(3)
Tai-chi	Jean-Paul MAUREL	Vendredi de 10h15 à 11h15	Salle Georges Giroud ASCEE / Patac	(2) (3)
Tennis de table	Dominique MARAIS	Lundi de 14h à 18h	Salle Georges Giroud ASCEE / Patac	(1) (2) (8)
		Mercredi de 17h à 19 h Jeudi de 18h à 20h	Gymnase Centre	(3) (8)

Activités de plein air				
Nature	Responsable(s)	Quand ?	Où ?	Notes
Randonnées pédestres	Simone BOREL	Jeudi et Dimanche Niveaux A, B et C Mardi, niveau « cool »	Voir programme trimestriel et mise à jour hebdomadaire	(1) (4) (5)
Marche nordique	Chantal GENTILHOMME	Mercredi 14h	Voir programme hebdo.	(5)
Vélo Tous Chemins	Jean-Louis NICOLLET	Mardi (Avril à Octobre)	Voir programme hebdo.	(5)
Randonnées Raquettes à neige	Henri CIRERA	Jeudi & Dimanche Mardi, avec DVA	Voir programme	(4) (5) (6)
Ski alpin	Claudine GANGUET	Mardi (ou Jeudi, selon météo)	Voir programme hebdo.	(5)
Ski de fond	Annie MAUREL	Lundi	Voir programme hebdo.	(5)
Tennis	Marie-Pierre ESCALLE	Vendredi 14h – 17h Ou 9h – 12 h selon météo	Courts ASCEE Patac	(1) (7) (8)
Pickleball	Dominique MARAIS	Vendredi 14h – 17h Ou 9h – 12 h selon météo	Courts ASCEE Patac	(1) (8)

- Notes**
- (1) Toute l'année.
  - (2) Sauf si le Lundi (ou le Vendredi) est un jour férié ou une veille de jour férié.
  - (3) Sauf pendant les vacances scolaires zone B.
  - (4) Le programme trimestriel des randonnées est détaillé dans le magazine « Entre nous ».
  - (5) La saison, la météo, l'enneigement, entraînent parfois des changements de programme à court terme. Se renseigner en consultant <http://www.rspg05.org> « programme hebdomadaire » ou le répondeur tél. 04 92 48 51 39, à partir du Mercredi 12h pour les 7 jours suivants.
  - (6) DVA (DéTECTEUR de Victime d'Avalanche) obligatoire le Mardi ; tickets de location en vente à la permanence du Mercredi 9h-11h au prix de 15 € les 5. Informer l'animateur le lundi à l'inscription par téléphone.
  - (7) Sur courts couverts du « Tie Break » en hiver. Participation 2.50 € par joueur & par séance.
  - (8) En cas de changement ou d'empêchement, l'animateur adresse un courriel aux adhérents inscrits.